

## COMMUNE D'HÉRIMÉNIL

### MOT DU MAIRE N° 1 - 2012

Chers Concitoyens,

- ✓ Nous avons eu un conseil municipal en ce début d'année pour délibérer sur la forêt, le prix du stère de l'affouage, sur les locations de la Maison Pour Tous et pour solliciter des subventions pour la requalification de la traversée du village.
- ✓ **Affouages** : 15 lots environ ont été recensés. Nous vous demandons de vous inscrire en mairie *avant le 18 février 2012*. Nous ferons un tirage au sort et nous vous indiquerons le jour et l'horaire. Le coût du stère est le même qu'en 2011, soit 8 €.
- ✓ **POS-PLU** : nous travaillons actuellement pour réaliser le passage du Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ce document d'urbanisme est important pour la commune, il intègre les lois récentes du Grenelle de l'environnement, il organise la constructibilité de demain, il gère le sol. C'est un document que nous partagerons avec vous.  
A ce sujet, nous avons un registre qui est ouvert en mairie et qui recueillera tout ce que vous pouvez faire comme suggestions, comme observations.  
Afin de vous associer, et de comprendre les processus qui régissent ce PLU, nous vous invitons à une **réunion publique** qui aura lieu **mardi 6 mars 2012 à 20 h 30 à la Maison Pour Tous**.
- ✓ **Bilan de l'année 2011**, il est classique en fin d'année et début de l'autre de faire un bilan des réalisations.  
En janvier 2011, le chemin des Hiers a été terminé.  
Cette fin décembre, la rue de la Fratesse retrouvait un autre visage.  
Les autres réalisations importantes :
  - ✓ A l'école : le toit a été traité ; peinture des accès aux classes : couloirs, wc ; installation d'un placard dans la classe maternelle.
  - ✓ Pose de bancs (tennis, église, Maison Pour Tous)
  - ✓ Achat d'un rétroprojecteur, d'un ordinateur portable et d'un écran
  - ✓ Maison Pour Tous : peinture des murs extérieurs
  - ✓ Achat d'un tracteur et d'une lame à neige
  - ✓ Installation d'un défibrillateur à la Maison Pour Tous
  - ✓ Achat de matériel au hangar communal
  - ✓ Début des travaux de la traversée du village
  - ✓ Gros investissement au niveau de l'eau : le changement de tous les compteurs d'eau, ce qui permet un relevé automatique des consommations. C'est un outil révolutionnaire !
  - ✓ Travaux sur les espaces verts, et ce au quotidien, au CLSH, à la mairie, sur le village.
- ✓ Merci au personnel de la Commune, merci aux élus : adjoints, délégués et conseillers.
- ✓ Réalisations importantes de la **Communauté de Communes du Lunévillois** :
  - ◆ Décisions d'assainir toutes nos communes et de participer au renouvellement des conduites anciennes (ce qui se fait actuellement sur la traversée du village)
  - ◆ Lancement du dossier de transformation de la piscine en un espace aquatique
  - ◆ Construction terminée de la pépinière d'entreprises en lien avec le Pays Lunévillois
  - ◆ Repérage d'emprise foncière pour une future zone à vocation économique.
  - ◆ Installation à Hériménil d'une deuxième benne pour les végétaux

- ◆ Et de nombreuses autres réalisations que vous lirez dans le bulletin communautaire.
- ✓ **TRI** : La lettre du Tri est jointe également avec le Kit de Tri : une réglette, un mémotri et un sac à verre. La lettre comportait un bon de retrait pour venir chercher ce Kit en mairie. **Nous avons décidé de vous distribuer le tout dans votre boîte aux lettres, ce sera plus simple pour vous.**
- ✓ Nous vous donnerons plus d'indications sur les travaux et **projets 2012**, l'essentiel sera, bien entendu, la traversée du village, de la station EDF au château d'eau, nous voyons petit à petit s'esquisser ce que sera notre village après le traitement d'ensemble.
- ✓ J'ai remercié lors des vœux tous les acteurs institutionnels, à nos côtés, dans toutes les réalisations que nous faisons : la CCL et son Président, l'État et le Sous Préfet, le Conseil Général, le Conseil Régional et leurs Présidents respectifs, les parlementaires également, je n'oublierai pas les entreprises qui font un excellent travail dans les projets que nous leur confions.  
Ces entreprises locales ou communales sont à louer, elles permettent de maintenir de l'emploi dans notre Lunévillois.
- ✓ **Merci aux associations du village** qui ont de nombreuses activités, à telle enseigne que notre MPT est occupée toute la semaine. Bravo à vous dirigeants !
- ✓ C'est la période des vœux !  
Dans cette période de morosité, vous pouvez être sûr d'une chose, le Maire et l'équipe municipale ne tomberont pas dans cette sinistrose. En effet, au delà de certaines contingences subies, nous devons rester maître de notre avenir.
- ✓ Pour Hériménil, nous garderons cette volonté de poursuivre dans le mieux vivre ensemble, vous nous avez élu pour remplir cette tâche, ô combien noble, d'améliorer notre quotidien, dans l'aménagement global de notre village, dans les services, dans le lien social.  
Il faut arrêter de nous conditionner par les 3 A de la finance, je vous traduis les 3 A d'une autre manière : A comme Amitié, A comme Amour, A comme Avenir ensemble !  
Je pense à ceux qui souffrent dans leur corps, dans leur cœur, et qui sont dans la peine, nous sommes à vos côtés, et espérons des jours meilleurs avec vous.
- ✓ Je vous souhaite une bonne santé pour 2012, des joies, des plaisirs, et le bonheur de vivre mieux. Nous avons entre nos mains une partie de cet objectif, de choisir, de partager, en restant acteur de notre avenir, comme je le précisais avant.
- ✓ Et comme Jacques Brel le disait si bien : « je vous souhaite d'être vous », que cette année 2012 vous permette de répondre à vos attentes et que vous soyez bien dans votre peau, bien dans votre village.
- ✓ L'équipe municipale vous souhaite « la bonne année » comme on se le dit en Lorraine.

*Le 2 février 2012.*

*Le Maire,  
Jean-Marc VILLEMIN*

**EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'HÉRIMÉNIL – Séance du 16 janvier 2012**

**Affouages : prix du stère de bois pour l'année 2012**

Après exposé du Maire concernant l'exploitation d'affouages en forêt, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer le prix du stère à 8,00 € pour l'année 2012.

**Tarifs de location de la Maison Pour Tous**

Le Maire fait état de l'occupation de la salle de la Maison Pour Tous le samedi matin. Après exposé et débat, il est proposé de revoir les tarifs de la location de la Maison Pour Tous qui ne sera attribuée qu'à partir du samedi midi (sauf pour les mariages).

Les tarifs de location de la Maison Pour Tous seront donc revus ainsi :

Du samedi 12 h 00 au dimanche 8 h 00 :

*Hériménil :*

Journée (grande salle, cuisine et toilettes) : 75 €

Charges (eau, électricité, gaz) : 50 €

*Extérieur :*

Journée (grande salle, cuisine et toilettes) : 150 €

Charges (eau, électricité, gaz) : 50 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité (abstention de M. Claude PAQUOTTE), accepte cette nouvelle tarification pour les locations de la Maison Pour Tous à compter de ce jour.

**Demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour la requalification de la traversée du village**

Vu l'article 179 de la Loi n°2010-1657 du 29 décembre 2010 de finances pour 2011 portant création d'une Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR)

Vu le budget Communal

Vu l'ensemble des problématiques abordées en concertation avec le CAUE et le bureau d'études SEFIBA, les différents points suivants feront l'objet du projet :

- sécurisation de l'ensemble de la traverse (qui a fait suite à un relevé des accidents graves survenus sur le village et une enquête de l'UDAM sur la vitesse exagérée sur cette traverse)
- sécurisation facilitant toutes les mobilités
- sécurisation des accès aux bâtiments publics
- traitement des usoirs
- mise en valeur du bâti et du patrimoine local
- source d'économie d'énergie
- prise en compte des vecteurs du développement durable
- démocratie participative (consultation des habitants pour ce projet)

Le coût prévisionnel de l'ensemble du projet s'élève à 1 243 064,00 € H.T.

Le projet pouvant être subventionné au titre de la DETR nous sollicitons cette dotation pour les années 2012 et 2013, pour les séquences 5 et 6 pour un montant de 484 558,73 € H.T.

- séquence 5 : 298 543,35 € H.T.
- séquence 6 : 186 015,38 € H.T.

Le Maire précise que le dossier comportera les éléments suivants :

1. Note explicative, objectifs poursuivis, coût global
2. La présente délibération du Conseil Municipal
3. Le plan de financement prévisionnel
4. L'attestation de non commencement des travaux sur les tranches considérées
5. Différentes pièces administratives (titres de propriété, RIB...)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Décide de solliciter une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)
- S'engage à inscrire la dépense en section d'investissement du budget communal, à assurer le financement complémentaire, à maintenir les ouvrages subventionnés en bon état de fonctionnement.

### **Débat concernant le CLSH (pour information)**

Une proposition de mettre un tarif à la journée et à la demi-journée est abordée. Un débat s'installe. Afin de répondre aux demandes des familles, un prix à la demi-journée sera installé, tout en gardant un coût à la semaine.

Nous nous orientons vers un service à la carte ouvrant toutes les solutions. Ce prix serait modulé, offrant un petit avantage à ceux qui s'engagent sur la semaine.

Le Conseil Municipal serait favorable à cette proposition.

### **Travaux en forêt (pour information)**

Le Maire fait état de la réunion qui s'est tenue avec l'ONF. L'ONF a eu écoute attentive au projet de carrière en forêt.

Nous avons émis la position d'attendre concernant les travaux proposés par l'ONF sur la forêt. En effet, travailler sur la régénération à ce jour et exploiter ensuite n'est pas cohérent surtout que l'ensemble des parcelles est concerné par les travaux envisagés.

Le Conseil Municipal serait favorable à engager les travaux de cloisonnement qui restent nécessaires, et attendre pour les deux autres propositions.